

NOTE III

Relation entre Violence à l'Encontre des Femmes et Extrémisme Violent

Slim Kallel

Maître-Assistant et Directeur du Département de Psychologie
Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis (FSHST)

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| 1. Introduction | 3 |
| 2. Violence faite aux femmes, en public et en privé | 4 |
| Emergence de groupes radicaux, politiques fondées sur le genre et violence à l'encontre des femmes | 6 |
| Participation des femmes à la violence faite aux femmes et à l'extrémisme violent | 8 |
| 3. Mécanismes explicatifs de la relation entre violence faite aux femmes et extrémisme violent .. | 9 |
| Facteurs culturels | 9 |
| Facteurs religieux | 10 |
| Facteurs politiques et idéologiques | 11 |
| Facteurs psychologiques | 12 |
| 4. Recommandations | 14 |
| Destinées au gouvernement | 15 |
| 5. Références Bibliographiques | 16 |

1. INTRODUCTION

La violence à l'encontre des femmes est un sujet de préoccupation internationale. En dépit des efforts que le gouvernement tunisien déploie pour contrer les inégalités entre les sexes et supprimer la violence faite aux femmes, les indicateurs restent alarmants. Des efforts manifestes ont été consentis depuis l'indépendance du pays en vue de supprimer la violence faite aux femmes. On en cite, à titre d'exemple, la promulgation du Code du Statut Personnel (CSP) en 1956, instituant l'égalité des sexes dans de nombreux domaines, outre l'universalisation de l'enseignement obligatoire et l'inscription, dans la Constitution de 1959, d'une disposition relative à l'égalité. Des mesures plus récentes ont abouti à la promulgation d'une loi visant à supprimer la violence faite aux femmes et entrée en vigueur en juillet 2017 ¹. La loi a été plébiscitée par le gouvernement, les organisations de la société civile et les personnalités féminines les plus influentes du pays. Mais malgré les efforts passés et présents, des rapports d'enquêtes et d'études nationales montrent que la discrimination fondée sur le genre continue de sévir et révèlent des niveaux inquiétants de violence à l'encontre des femmes ².

Depuis l'avènement des révolutions arabes et le déclenchement de la guerre en Syrie, le terrorisme et l'extrémisme violent se sont exacerbés en Tunisie et dans la région. Dans le sillage, la Tunisie a également vu émerger et se développer des réseaux et groupes extrémistes religieux violents. Tel est le cas d'Ansar al Sharia, une organisation militante d'obédience salafo-djihadiste active en Tunisie et en Libye, listée comme organisation terroriste par les autorités

tunisiennes. Des jeunes tunisiens des deux sexes ont également fait partie de ceux partis vers d'autres pays de la région, combattre aux côtés de l'Etat Islamique. Les données dont nous avons pu disposer estiment à 700 le nombre de femmes parties s'enrôler au sein de groupes extrémistes en Syrie, en Iraq et en Libye, sur un total de 7.000 Tunisiens (10%), et ce depuis 2011 ³. La majorité de ces femmes sont engagées pour remplir des rôles de support au sein des communautés. Toutefois, on signale des exemples de femmes recruteuses, de femmes engagées dans le "Djihad al Nikah" et de femmes combattantes, voire kamikazes. En octobre 2018, Mena Gebba, une Tunisienne de 30 ans, s'est fait exploser à proximité d'un véhicule sécuritaire stationné sur l'Avenue Habib Bourguiba.

Il existe un lien manifeste entre protection des droits des femmes et démarcation de l'extrémisme violent⁴. Il reste certain qu'une meilleure compréhension de la relation qui existe entre violence faite aux femmes dans les sphères publique et privée - y compris la violence exercée par partenaire intime, le harcèlement sexuel sur le lieu de travail et dans l'espace public, la violence à l'encontre des militantes et femmes dirigeantes -, d'une part et extrémisme violent, d'autre part. Cela pourrait être utile à l'élaboration de programmes et de politiques de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et c'est tout particulièrement vrai dans le cas de la Tunisie.

A cette fin, le présent article s'est fixé comme objectif de répondre aux interrogations suivantes, pour lesquelles il existe actuellement peu de données : Quelle relation existe-t-il entre violence et enrôlement, volontaire ou forcé, des femmes

¹ République Tunisienne. Loi organique n°2017-58 portant élimination de la violence à l'égard des femmes. République Tunisienne, 2017.

² Centre de Recherches, de Documentation, d'Etudes et d'Informations sur les Femmes (CREDIF). "La violence fondée sur le genre dans l'espace public". Tunis : Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Agées, 2016.

³ Maro Youssef et Hamza Mighri, "Women's Groups Take on Radicalization in Tunisia," (Washington, D.C.: Dotation Carnegie pour la Paix Internationale, 26 mars 2019), <https://carnegieendowment.org/sada/78685>

⁴ Youssef et Mighri, "Women's Groups Take on Radicalization in Tunisia."

tunisiennes dans l'extrémisme violent? Cela entretient-il un lien quelconque avec la violence faite aux femmes dans l'espace public ou dans la vie politique ? Pourquoi assiste-t-on à au regain de l'idéologie régressive et sexiste en Tunisie, en dépit des avancements réalisés en matière d'égalité entre les sexes ? Le présent article est structuré comme suit : dans sa première partie, il décrit brièvement le cadre juridique qui incrimine la violence à l'encontre des femmes en Tunisie. La deuxième partie de l'article analyse les facteurs culturels, psychosociaux et psychologiques sous-jacents à la corrélation entre extrémisme violent et violence faite aux femmes. Nous tenterons également d'identifier des exemples de dispositifs de prévention et de lutte en vigueur à l'échelle nationale et internationale. A la lumière de ces exemples, nous tenterons de formuler des recommandations utiles à l'élaboration de politiques et programmes de prévention de l'extrémisme violent, à la lumière des éléments de preuves alliant entre extrémisme violent, inégalités entre les sexes et violence à l'encontre des femmes.

Les réformes réglementaires engagées en vue de protéger les droits des femmes et appuyer l'égalité entre les sexes ont alimenté la polémique et suscité de vives réaction. Le processus de levée des réserves à la Convention Internationale sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination Raciale (CEDAW) par la Tunisie - qui a débuté en 2011 et s'est terminé le 23 avril 2014, avec la soumission de la notification officielle de la Tunisie aux Nations Unies (initialement signée en Tunisie en 1980)⁵ – a suscité de vives contestations soutenant que la manœuvre menace l'intégrité de l'Islam tunisien ⁶. Des réactions similaires

⁵ Human Rights Watch, "Tunisia : Landmark Action on Women's Rights" New York : Human Rights Watch, 30 avril 2014, <https://www.hrw.org/news/2014/04/30/tunisia-landmark-action-womens-rights>

⁶ Mohamed Kerrou, "Trois questions pour comprendre la polémique autour des successions et du mariage de la musulmane avec le non-musulman". Huffpost Maghreb, 8 août

se sont levées contre le projet de loi proposé par la Commission des libertés individuelles et de l'égalité (COLIBE). Des manifestations organisées ont eu lieu après chaque annonce de réforme, prévue ou exécutée. Dans la plupart des cas, ces manifestations suivent la prière du vendredi et prennent la forme de sit-in devant le siège de l'Assemblée des Représentants du Peuple, de marches, de séminaires et de campagnes médiatiques sur les supports classiques et les réseaux sociaux.

2. VIOLENCE FAITE AUX FEMMES, EN PUBLIC ET EN PRIVÉ

La définition de la violence au sens de loi 2017 revêt un caractère large qui couvre la violence physique, la violence psychologique, la violence sexuelle et la violence économique ⁷. La même loi prévoit la mise en place de mécanismes de protection des victimes et leur ouvre l'accès à une assistance juridique et psychologique. Quelle ait lieu en public ou en privé, la violence à l'encontre des femmes prend racine dans les relations d'inégalité des pouvoirs entre hommes et femmes. Ces relations d'inégalité des pouvoirs fondées sur le genre sont également à l'origine de la subordination des femmes par les hommes.

La persistance de la discrimination sexuelle liée à la violence à l'égard des femmes est omniprésente, par tout dans le monde. Les avancées sociales et réglementaires réalisées en faveur des droits des femmes n'ont pas suffi à mettre fin à la violence qui leur est infligée. L'enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes en Tunisie (ENVEFT), menée

2017, https://www.huffpostmaghreb.com/mohamed-kerrou/trois-questions-pour-comprendre-la-polemique-autour-des-successions-et-du-mariage-de-la-musulmane-avec-le-non-musulman_b_17866200.html

⁷ Cf Comité National des Femmes des Nations Unies en Australie, "Eliminating Violence against Women – it's everyone's responsibility," Comité National des Femmes des Nations Unies en Australie, consulté le 26 août 2019, <https://unwomen.org.au/our-work/focus-areas/eliminating-violence-against-women/>

par l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) en 2010, a révélé que 48% des femmes ont, au moins une fois dans leur vie, connu un épisode de violence⁸. 29% des répondants ont déclaré avoir subi une violence psychologique, 32% une violence physique, 16% une violence sexuelle et 7% une violence économique⁹. Cette dernière forme de violence varie en fonction de bon nombre de facteurs. Par exemple, le statut marital affecte les formes de violence et son degré de gravité. La même étude donne à voir que les taux de violence les plus élevés sont enregistrés chez les femmes divorcées, comparativement aux autres statuts maritaux : 60% de ces femmes ont dit avoir subi une violence physique, 67% une violence psychologique et 45% une violence sexuelle¹⁰.

Selon cette étude, la prévalence de la violence exercée à l'encontre des femmes en zones rurales est plus élevée que celle exercée à l'encontre des femmes en zones urbaines : 24% des femmes en milieu rural ont vécu un épisode de violence physique, comparativement à 20% des femmes en milieu urbain. 26% des femmes en milieu rural ont déclaré avoir subi une violence psychologique, comparativement à 25% des femmes en milieu urbain et 18% des femmes rurales ont été exposées à une violence sexuelle, comparativement à 14% des femmes en milieu urbain. La violence envers les femmes dans les lieux publics a déjà touché 54% des femmes tunisiennes : 78% d'entre elles ont dit avoir subi une violence psychologique, 42% une violence physique et 75% une violence sexuelle.

⁸ Office National de la Famille et de la Population, "Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes en Tunisie" (Tunis : Ministère de la Santé, 2010), <http://www.medicities.org/documents/10192/54940/Enqu%C3%AAt+ Nationale+ Violence+ envers+ les+ femmes-+ Tunisie+ 2010.pdf>

⁹ Office National de la Famille et de la Population, "Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes en Tunisie" (Tunis : Ministère de la Santé, 2010), 32 <http://www.medicities.org/documents/10192/54940/Enqu%C3%AAt+ Nationale+ Violence+ envers+ les+ femmes-+ Tunisie+ 2010.pdf>, 39.

¹⁰ Les taux de déclaration peuvent varier selon que les femmes soient mariées, divorcées ou célibataires. Il peut ne pas s'agir uniquement de taux de prévalence.

D'autres sources corroborent ces conclusions. En 2016, le Centre Tunisien de Recherches, d'Études, de Documentation et d'Informations sur la Femme (CREDIF) a mené une étude à l'échelle nationale intitulée "violence fondée sur le genre dans l'espace public"¹¹. L'étude de l'ONFP et celle du CREDIF montrent que la violence à l'encontre des femmes, qu'elle ait lieu dans la sphère publique ou privée, résulte de la domination masculine alimentée par la nature patriarcale de la culture arabo-musulmane qui prévaut en Tunisie et qui, à l'instar de toute autre pensée sociale, puise les éléments qui la composent dans le corpus religieux, les traditions et les productions qui entérinent les croyances et forgent les identités.

Dans l'espace public, cette domination implique un contrôle sur les corps des femmes et leur restreint l'accès à certains espaces publics (professionnels, éducatifs, lieux de loisirs, etc.), de sorte à perpétuer la dépendance financière des femmes vis-à-vis des hommes et à les acculer à un statut secondaire. L'étude menée par le CREDIF a révélé que 60% des femmes demandent l'autorisation de leurs maris pour sortir, contre seulement 12% des maris qui disent le faire (demander l'autorisation de leurs femmes pour sortir)¹². Le harcèlement de rue est très courant, en dépit des lois qui l'incriminent¹³. Les femmes emploient diverses stratégies de contournement, telles que les sorties en groupe, le fait de se couvrir, la marche rapide et la discrétion, afin de minimiser les risques auxquels elles peuvent se retrouver confrontées et d'accéder plus facilement à certains espaces publics¹⁴. La rue est un lieu où l'accès des femmes est régi par le contrôle exercé sur leurs corps.

¹¹ Centre de Recherches, d'Études, de Documentation et d'Informations sur la Femme (CREDIF). "La violence fondée sur le genre dans l'espace public". Tunis : Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Agées, 2016.

¹² CREDIF, "La violence fondée sur le genre dans l'espace public."

¹³ Lilia Blaise, "Tunisia takes a big step to protect women from abuse" New York Times, 1 août 2017, <https://www.nytimes.com/2017/08/01/world/africa/tunisia-women-domestic-violence.html>

¹⁴ CREDIF, "La violence fondée sur le genre dans l'espace public."

L'accès à l'espace public est également lié au droit des femmes à l'éducation. Il reste d'importants défis en matière d'éducation des filles, bien qu'il s'agisse d'une priorité que l'Etat s'était fixé au lendemain de son indépendance. Les chiffres de l'Institut National de la Statistique (INS) étayaient ce constat : en 2015, 25% des filles tunisiennes étaient analphabètes.

La dénomination des espaces publics par la gent masculine est subalterne à la subordination des femmes et à leur confinement dans la sphère privée. L'étude menée par le CREDIF pointe du doigt la discrimination sexuelle dans la division du travail : 67% des hommes déclarent travailler et 65% des femmes sont "à la maison". La dépendance financière des femmes vis-à-vis des hommes est un fait préoccupant, quand on sait que 57% des femmes déclarent que leur principale source de revenu est le salaire de leurs maris, contre seulement 16% des hommes qui disent être dépendants du revenu de quelqu'un d'autre (sans qu'il s'agisse forcément de leurs femmes). Il est plus difficile aux femmes économiquement dépendantes des hommes de se soustraire à un mari violent, ce qui les empêche de faire valoir leur droit à une vie exempte de violence.

Les recherches actuelles ne se sont pas attelées à l'analyse des liens susceptibles d'exister entre violence dans les sphères publique et privée, d'une part et implication des femmes dans l'extrémisme violent, d'autre part. Les recherches primaires fondées sur le genre qui se sont intéressées aux facteurs d'embrigadement auprès de groupes extrémistes violents révèlent une corrélation entre les différentes formes d'exclusion et violence à l'encontre des femmes et l'enrôlement de ces dernières dans l'extrémisme violent.

Emergence de groupes radicaux, politiques fondées sur le genre et violence à l'encontre des femmes

L'année 2011 a été marquée par la mobilisation de mouvements de gauche et leur investissement dans la "Révolution du Jasmin" qui a abouti au renversement, sans effusion de sang, du président Ben Ali et de son régime. L'ouverture politique qui s'en est suivie a permis à divers groupes religieux de s'organiser autour de différentes variantes de l'Islam politique. Au moment même où la forte mobilisation des femmes battait son plein (au sein de mouvements non forcément élitistes), l'Islam et la démocratie ont été au cœur de la Révolution et l'Islam politique est venu engranger les bénéfices induits par les révolutions du printemps arabe qui se sont déclenchées dans les pays de la région ¹⁵.

Depuis cette date, plusieurs nouveaux groupes radicaux ont fait émergence et l'opinion publique a vu apparaître ou réapparaître des discours fondamentalistes et conservateurs qui ont suscité plus d'un débat à l'échelle nationale, allant jusqu'à faire éclater quelques événements violents, qu'on peut qualifier d'extrémisme violent. Paradoxalement, cela s'est accompagné d'un plus grand renforcement de la liberté d'expression, après près de cinquante ans d'autoritarisme. Le vent de liberté qui a soufflé sur la société a généré un foisonnement d'idées et de débats, ce qui, avant, faisait l'objet de toutes les censures. Le pays, qui commence à poser les premiers jalons de sa démocratie, s'évertue à trouver le moyen de gérer les différences afin que toutes les composantes de la société puissent vivre ensemble dans un Etat civil et démocratique ¹⁶.

¹⁵ Emanuela Dalmasso et Francesco Cavatorta, "Democracy, Civil Liberties and the Role of Religion after the Arab Awakening : Constitutional Reforms in Tunisia and Morocco," *Mediterranean Politics* 18, no. 2 (2013): 225-41.

¹⁶ Un consensus national a été atteint autour du caractère civil et démocratique de l'Etat. La nouvelle Constitution en est la quintessence.

Tout en se gardant de qualifier ces mouvements apparus dans le nouveau paysage politique d'ouverture de marginaux ou de minoritaires, il importe de s'arrêter sur l'émergence d'une lecture salafiste / rigoriste / radicale de l'Islam, qui ne tardera pas à placer les femmes et le statut des femmes dans son collimateur. Les thématiques liées au genre qui fédèrent les intérêts de plus d'un groupe extrémiste et extrémiste violent sont nombreuses et se rapportent généralement au Code du Statut Personnel (CSP), à la réémergence du mariage "coutumier", à la ségrégation entre les sexes, à la présence des femmes dans les lieux publics et à leurs tenues vestimentaires et à l'excision.

La thématique du genre a été le leitmotiv des discours radicaux et conservateurs, depuis que les langues se sont déliées. Rappelons, premièrement, les nombreuses controverses qu'ont suscitées les débats sur la Constitution, en 2011 et en 2014, autour de la question des libertés individuelles et du statut de la femme. Le Code du Statut Personnel (CSP) a également fait l'objet de nombreuses campagnes de dénigrement de la part de groupes extrémistes et fondamentalistes, qui ont même appelé à son abrègement. Une faction de la société estime que le CSP est antagoniste aux préceptes de l'Islam et emblème de l'Etat moderne (entendre non-islamique) voulu par Bourguiba. Les campagnes de dénigrement organisées à ce propos reprochent au code d'avoir libéré les femmes et détruit l'unité familiale. La libéralisation des femmes est désignée comme principal responsable de l'effritement de la notion de famille, dans son acception traditionnelle.

Notons, deuxièmement, que de nombreuses tentatives ont eu lieu pour réformer le mariage, l'aligner sur la configuration "coutumière" et le soustraire à la compétence de l'Etat. Nous avons ainsi assisté à la (ré)apparition du mariage coutumier (Orfi), une pratique traditionnelle de mariages non consignés,

particulièrement répandue chez les jeunes salafistes¹⁷. Le mariage coutumier est un engagement moral qui se fait en dehors de toute forme contractuelle et qui ne revêt aucun caractère légal. Seuls les hommes disposent du droit de défaire les liens du mariage coutumier, quand bon leur semble et sans obligation de compensation en faveur de la femme ou des enfants. La mobilisation islamiste autour de la thématique du mariage a également porté sur le rétablissement de la polygamie et beaucoup ne se sont pas gardés de brandir des arguments économiques et religieux pour plaider en sa faveur.

Troisièmement, il faut savoir que les organisations extrémistes et fondamentalistes contestent la mixité (et prônent la ségrégation entre les sexes) dans les écoles (jardins d'enfants et écoles primaires), sur les lieux de travail, dans les espaces administratifs et lors des réunions des partis politiques. Dans certaines juridictions, on a remarqué que des files d'attente ont été réservées aux hommes et d'autres aux femmes et que dans certaines administrations, hommes et femmes ont carrément été séparés.

Mention doit être faite, en quatrième lieu, des innombrables cas de violence physique et psychologique qui ont été signalés en lien avec la présence de femmes dans certains espaces publics. Les femmes sont considérées comme sources de tentation sexuelle (awra) et doivent, de ce fait, se couvrir le corps. Plusieurs références confirment ce constat¹⁸.

Cinquièmement, le contrôle exercé sur la tenue vestimentaire des femmes est le fer de lance de la propagande extrémiste. Les médias sociaux ont été utilisés pour diffuser des contenus propagandistes

¹⁷ B. Cherif, "Le mariage coutumier gagne du terrain chez les salafistes tunisiens"; Mr. Kapitalis. 30 janvier 2013, <http://www.kapitalis.com/societe/14191-le-mariage-orfi-coutumier-gagne-du-terrain-chez-les-salafistes-tunisiens.html>.

¹⁸ Se référer à <https://bit.ly/2KZbfre>

et préférer des menaces publiques et dans certaines mosquées, on a encouragé les femmes à se couvrir le corps. Ces messages ont essentiellement mis l'accent sur la chevelure des femmes, les sommant de porter le hijab ou de se couvrir intégralement le corps en portant le "Libès Shari"¹⁹ ou "Jilbab", voire le "Niqab". Les effets d'entraînement de ces campagnes ne se sont pas fait attendre. Une source journalistique a relaté le cas de ces fillettes qui, se rendant à l'école habillées de "Libès Shari", scandaient "que votre haine vous consume" (Moutou bighaydhikom). Une manifestation que des extrémistes religieux étrangers avaient organisée, avec le soutien de la communauté locale ²⁰.

Sixièmement, on sait que l'incidence de l'excision, bien qu'inhabituelle en Tunisie, est en augmentation. Cette pratique, fortement contestée, a fomenté de vifs débats sociaux. Habib Ellouze, membre du parti islamiste Ennahdha, âgé de soixante-six ans, a qualifié l'excision "d'opération esthétique", suscitant un tollé général ²¹.

Participation des femmes à la violence faite aux femmes et à l'extrémisme violent

Le rôle assigné aux femmes dans les groupes extrémistes actifs dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord a considérablement évolué au cours des trente dernières années. Les femmes, dont le rôle a longtemps consisté à être des épouses dévouées et des mères bienveillantes chargées d'inculquer les

¹⁹ Également désigné par "jilbab", en arabe littéraire. Il s'agit d'un vêtement islamique en forme de longue robe, souvent de couleur noire (ou autre couleurs foncée), qui couvre la chevelure et l'ensemble du corps, à l'exception du visage et des pieds.

²⁰ Slate Afrique, "Tunisie - Le prédicateur de trop ?"; Slate Afrique, 22 septembre 2015, <http://www.slateafrique.com/616619/tunisie-le-predicateur-de-trop>

²¹ Le Monde, "Un député Tunisien critiqué pour avoir qualifié l'excision d'opération esthétique"; Le Monde, 11 mars 2013, https://www.lemonde.fr/tunisie/article/2013/03/11/un-depute-tunisien-critique-pour-avoir-qualifie-l-excision-d-operation-esthetique_1846106_1466522.html

préceptes de l'Islam aux enfants, se sont vues confier d'autres missions vastes et diversifiées, notamment au sein de l'Etat Islamique. Désormais, on voit des femmes s'activer à divers niveaux hiérarchiques des groupes djihadistes : soutien logistique, participation au recrutement, gestion de la communication virtuelle, participation au combat avec utilisation d'armes et exécution d'opérations kamikazes ²². En d'autres termes, le rôle attribué aux femmes s'est progressivement éloigné des stéréotypes communément admis. A alors émergé une nouvelle image de la femme, notamment dans les contenus propagandistes : elle est désormais présentée sous la perspective du courage et de la détermination, sans doute pour qu'elle serve de modèle à d'autres femmes, avec l'intention de les recruter. Le 24 octobre 2014, six femmes se sont tenues par les bras pour faire front à l'assaut lancé par la garde nationale contre leur cache. En mars 2016, lors de la bataille de Ben Guerdana, plusieurs femmes ont également pris part au combat aux côtés de leurs partenaires masculins ²³. Autant d'exemples qui témoignent de l'évolution du profil des femmes, pour qui le djihad est devenu, comme pour les hommes, un choix calculé et délibéré et calculé, qui ne leur est pas forcément imposé. Un changement de paradigme qui appelle à ce que soient analysés les mécanismes qui le sous-tendent, en dépit de la rareté des informations dont nous disposons à ce sujet. Des recherches qualitatives et quantitatives doivent être menées afin de mieux appréhender les profils, statuts et motivations de ces femmes et d'estimer la mesure dans laquelle elles peuvent être menaçantes pour la sécurité nationale, régionale et internationale.

Outre l'émergence de ces nouveaux rôles et images de femmes de pouvoir au sein des groupes

²² Laura Sjoberg et Caron Gentry, "Reduced to bad sex : Narratives of violent women from the Bible to the war on Terror", *International Relations* 22, 1 (2008): 5-23, DOI: 10.1177/0047117807087240

²³ Hamza, "Femmes djihadistes, actrices à part entière ou simples victimes ?"

extrémistes violents, des cas de violence à l'encontre de femmes tunisiennes ont été signalés. De nombreux témoignages et sources secondaires en témoignent. L'exemple d'Inès est parlant. Cette jeune tunisienne de 17 ans partie en Syrie a déclaré avoir été mariée à cinq maris différents (dans le cadre du Djihad al Nikah), d'une semaine à l'autre ²⁴. A chaque fois, le mariage n'a duré que quelques heures et, à en croire les sources de propagande extrémiste, l'objectif de telles manœuvres consiste à soutenir le moral des combattants par la satisfaction de leurs besoins sexuels. En retour, les femmes seraient promises à la Jannah (le paradis).

Tel que déjà mentionné, la violence à l'encontre des femmes est un fait dont on a beaucoup parlé et une réalité mise en chiffres et étudiée, en Tunisie et partout ailleurs. L'approche fondée sur le genre a permis de décrire ses mécanismes et ses processus. Cette violence qui atteint son paroxysme dès lors qu'elle est "justifiée" et récupérée par des idéologies ultra-conservatrices et autres courants politiques qui tirent profit du conservatisme environnant qui pèse sur la société tunisienne, notamment par l'instrumentalisation de la religion.

3. MÉCANISMES EXPLICATIFS DE LA RELATION ENTRE VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET EXTRÉMISME VIOLENT

Pour comprendre les mécanismes qui sous-tendent les liens entre extrémisme violent et violence faite aux femmes, il convient de distinguer nettement entre ces deux catégories de faits. Il s'agit, d'un côté, de situations de femmes victimes d'extrémisme violent, appréhendables selon une approche fondée sur le genre. De l'autre, de la nature de l'idéologie de l'extrémisme violent. A cette fin, nous interrogerons un ensemble de facteurs d'ordre socioculturel, psychologique et individuel.

²⁴ Naliba Hamza, "Femmes jihadistes, actrices à part entière ou simples victimes ?". (Tunis, 2016).

Facteurs culturels

Les facteurs culturels dont il convient de tenir compte dans l'analyse des liens entre l'extrémisme violent et violence faite aux femmes sont au nombre de trois : la nature sexiste du milieu socioculturel sexiste, la littérature religieuse et la construction culturelle du genre. Ensemble, ces facteurs jettent (peuvent jeter) les bases qui alimentent de la violence faite aux femmes, voire la justifient.

Les extrémistes violents tirent profit le contexte socio-culturel favorable à la discrimination à l'encontre des femmes pour mettre au point des pratiques et contenus discursifs violents. La violence à l'encontre des femmes prend racine dans le sexisme et la patriarchie et les femmes ne sont visées que parce qu'elles sont femmes. Les caractéristiques socioculturelles attribuées à la féminité ont, de tout temps, porté sur la supposée faiblesse physique, mentale, psychologique et émotionnelle des femmes. Leur statut a toujours été inférieur à celui des hommes qui, par ailleurs, tirent profit de cette position supérieure et dominante.

La macro-lecture de la violence faite aux femmes doit tenir compte du contexte spécifique dans lequel la relation hommes-femmes évolue et du caractère patriarcal de la société. Ensemble, ces deux éléments créent le terrain propice à l'épanouissement des idéologies conservatrices accentuant, par là même, la domination des femmes par les hommes. Les constructions sociales de la féminité et de la masculinité affectent les rôles sexospécifiques et le statut politique et socioéconomique à la fois des hommes et des femmes ²⁵. La féminité est un statut social subordonné, généralement associé à la sphère privée. A l'inverse, la masculinité va généralement de pair avec des rôles socialement valorisés dans l'espace public.

²⁵ Françoise Héritier, Masculin, Féminin, la pensée de la différence (Paris : Odile Jacob, 1996).

Facteurs religieux

L'idéologie extrémiste puise ses éléments de connaissance dans diverses sources – la religion, l'histoire, la science – selon ses intérêts stratégiques. Les extrémistes tunisiens appellent à la soumission à la volonté de Dieu. Les textes et doctrines sunnites sont la principale source d'inspiration de plusieurs mouvements radicaux contemporains qui promeuvent l'idée de la "femme modèle", entièrement engagée dans la lutte contre l'apostasie et soucieuse de la prospérité de l'Etat Islamique ²⁶. Au lendemain de 2011, la littérature religieuse et les textes extrémistes sont devenus largement accessibles à tous ²⁷, appelant de plus en plus les femmes à prendre part aux opérations djihadistes et rappelant qu'il est du devoir de chaque femme de se soumettre à la volonté de Dieu (Ben Salah Aliri) ²⁸. Plus important encore, la violence faite aux femmes est "justifiée", portée par une lecture sexiste, biaisée et pervertie de l'Islam.

La façon dont les adeptes de l'idéologie extrémiste perçoivent la femme est nuancée en fonction de leur degré de radicalisme. La différenciation des rôles, les inégalités et la domination masculine sont de l'apanage des courants idéologiques dits "modérés" et "radicaux" à la fois. Dans une des variantes, les femmes sont réduites à leur dimension corporelle, confinées dans le rôle de génitrices et/ou d'objets sexuels. En dehors de ces configurations, les femmes ne sont considérées qu'en égard aux liens de parentalité²⁹ et relations familiales qu'elles entretiennent avec les hommes ou des positions qu'elles occupent au sein des familles (sœurs de,

mères de, filles de, femmes de). Lorsque cet idéal se transforme en croyance religieuse, il devient nécessaire pour chaque croyant, qu'il soit homme et femme, de s'y soumettre.

Dans le même ordre d'idées, les extrémistes encouragent la soumission des femmes à l'autorité religieuse, c'est-à-dire aux hommes dépositaires de l'autorité religieuse. Rappelons-nous qu'il fut un temps où cette même autorité religieuse a été utilisée à des fins politiques, par Bourguiba comme par Ben Ali. Au lendemain de la Révolution de 2011, l'autorité religieuse soumise au contrôle de l'Etat a eu du mal à reconquérir sa crédibilité auprès des citoyens.

Cette soumission à l'autorité religieuse ressort très clairement dans certains contenus médiatiques. Après 2011, l'émergence de bon nombre de personnalités religieuses a pris des proportions préoccupantes, notamment en raison de la violence de leurs propos. Plusieurs plateformes médiatiques, chaînes radio et plateaux de télévision ont été investis par des prédicateurs, pour la plupart venus d'Egypte et autres pays du Golfe, pour propager leur idéologie religieuse et imposer leurs interprétations au public ³⁰.

La violence induite par l'extrémisme, telle qu'elle est portée par les justifications culturelles, peut être symbolique, psychologique, sexuelle économique et physique ³¹. Le degré de violence varie, de "l'ordinaire" à "l'extrême", selon les objectifs tactiques et stratégiques des politiques qui la sous-tendent. Mais cette différence de degré n'affecte, d'aucune manière, les fondements de ce mode de penser s'agissant des femmes.

²⁶ Les pensées sociales(...) filtrent et ne tiennent compte que des éléments d'information ou événements qui renforcent leurs approches et trajectoires. Se référer à Marcel Bromberg et Alain Trognon, *Psychologie sociale* (Malakoff : Dunod, 2004). M. Aburumman et H. Abuhnia, "Adoratrices du Jihad. Groupement de femmes d'Al Qaida à Daesh" (Jordanie, 2015).

²⁷ Chaima Bsibes, "Tunisie, Foire du livre 2012 : Forte présence du livre religieux", Mr. Tekiano, 11 novembre 2012, <https://www.tekiano.com/2012/11/11/tunisie-foire-du-livre-2012-forte-presence-du-livre-religieux/>

²⁸ Aburumman et Abuhnia. "Adoratrices du Jihad"

²⁹ Rached Ghanouchi, *La femme entre le Coran et la réalité des musulmans*. (Tunis : 2012).

³⁰ Les travaux de Stanley Milgram sur l'obéissance et l'autorité mettent en lumière ces propos. Les travaux de Milgram ont souligné les conséquences désastreuses qu'une autorité perçue comme légitime et crédible peut avoir sur les gens inscrits dans une structure hiérarchisée liée à cette autorité. Stanley Milgram, *Soumission à l'autorité*. (Paris : Calmann-Lévy, 1976).

³¹ La violence symbolique, telle qu'elle est définie par Pierre Bourdieu, est exprimée au moyen des relations de pouvoir inégalitaires. La violence psychologique est une forme de violence mentale ou émotionnelle qui affecte le bien-être psychologique d'une personne.

Facteurs politiques et idéologiques

Les facteurs politiques et idéologiques ici identifiés se rapportent au milieu socio-culturel, à la marginalisation socioéconomique et à la faible participation des femmes à la vie politique. La présente section se propose d'analyser la violence faite aux femmes dans l'espace public et de comprendre de quelle manière l'expression de cette violence (politique, économique et marginalisation sociale) contribue au recrutement des femmes, tous modes d'enrôlement confondus.

On sait que les groupes d'extrémisme violent tirent profit du climat social "favorable" à la radicalisation. Les inégalités sociales et les disparités régionales dont le pays a souffert après 2011, ajoutées à la persistance de la crise économique, ont participé à exacerber la désillusion et à renforcer les sentiments de frustration, d'exclusion et de persécution, faisant naître chez certains des "comportements déviants"³². Selon Merton, "un comportement déviant est le symptôme d'une dissociation entre objectifs à atteindre et moyens d'y parvenir"³³. Pour beaucoup, la résolution de l'inadéquation entre objectifs à atteindre et moyens disponibles revêt diverses formes, comme la fraude, la délinquance ou encore l'extrémisme violent.

L'autre variante sociale à même d'exacerber l'enrôlement des femmes dans l'extrémisme est la marginalisation socio-économique. Selon Al Gharbi, la pauvreté et la marginalisation politique et socio-économique sont les principales causes aggravantes de l'implication des femmes dans l'extrémisme violent³⁴. En 2011, 66,3% des jeunes filles tunisiennes ont déclaré être au chômage. Il aura fallu un an ou plus

à 50% des femmes diplômées pour trouver un emploi, quand seulement 32% des hommes se sont confrontés à cette même situation. Selon Badra Gaâlou, directrice du Centre International des Etudes Stratégiques Sécuritaires et Militaires (CIESSM), les femmes marginalisées au niveau communautaire aspirent à des rôles de "leaders" en s'engageant dans des opérations de violence et de terrorisme³⁵. Ces rôles leur procurent reconnaissance, visibilité, compensation financière et gratification religieuse.

Le troisième facteur social responsable de l'exacerbation de l'extrémisme est la faible participation des femmes à la vie politique, ce qui aurait permis de donner au paysage une dimension plus égalitaire et inclusive. Le profil genre de la Tunisie, tel qu'il a été dressé par l'Union Européenne, démontre que la mobilisation des femmes pendant et après la Révolution ne s'est pas traduite en faits réels et que seulement 7% des 1.500 postes décisionnels sont assurés par des femmes³⁶. L'écart entre les capacités des femmes à s'engager et à se mobiliser et leur représentation réelle au sein des institutions politiques continue d'être béant.

Le quatrième facteur se rapporte aux "solutions" que les extrémistes proposent aux femmes aspirant à plus de justice sociale. L'étude menée par Bouzar et al. s'est intéressée à la radicalisation de plusieurs centaines de femmes parties se rallier à des groupes djihadistes en Syrie. De nombreuses similitudes émergent des propos des répondantes. En dépit de trajectoires de radicalisation différentes, constat a été fait d'une volonté farouche d'engagement social, teintée d'altruisme³⁷. En se radicalisant, les femmes semblent retrouver dans cette nouvelle idéologie un

³² Thierry Toutin, "Sentiment de mal-être et de frustration", *Criminalistique* 1 (2018): 21-25, <https://www.cairn.info/revue-criminalistique-2018-1-page-21.htm>

³³ Toutin, "Sentiment de mal-être et de frustration", 23.

³⁴ Iqbal Al Gharbi, "De la femme kamikaze au Djihad du sexe : une guerre faite sur le corps des femmes" (Tunis : Université Zitouna, 2015). <http://womeninwar.org/wordpress/wp-content/uploads/2015/08/Beirut/7/Iqbal%20Al-Gharbi%20-%20De%20la%20femme%20kamikaze%20au%20Djihad%20du%20sexe.pdf>

³⁵ Hamza, "Femmes jihadistes, actrices à part entière ou simples victimes ?"

³⁶ Boutheina Gribaa et Giorgia Depaoli, "Profil genre de la Tunisie" (Tunis : Gouvernement Tunisien et Union Européenne, 2014), http://eeas.europa.eu/delegations/tunisia/documents/page_content/profil_genretunisie_2014_courte_fr.pdf

³⁷ Dounia Bouzar, *La vie après Daesh* (Ivry-sur-Seine: Workshop Editions, 2015).

système de valeurs différent, un cadre qui répond à leur besoin d'appartenance et la conviction de défendre une cause juste. Elles deviennent, de surcroît, indépendantes dans leurs interactions avec les autres. En d'autres termes, elles se remettent à "exister" d'une autre façon, avec le sentiment d'œuvrer pour quelque chose de juste : l'instauration d'un Etat Islamique et la défense des musulmans réprimés un peu partout dans le monde, notamment en Syrie.

Facteurs psychologiques

A l'échelon individuel, certaines femmes se rallient à des groupes extrémistes violents en réaction à la société sexiste dans laquelle elles vivent. Les femmes extrêmement violentes suscitent autant d'intrigue que d'aversion, la représentation de la violence étant généralement associée à la figure masculine. Le nombre en perpétuelle croissance de femmes tunisiennes enrôlées dans des mouvements islamistes interrogent les stéréotypes et préjugés selon lesquels les femmes ne sont assignées qu'à des missions de support au sein de ces réseaux. Matthieu, affecté par les témoignages de quelques-unes de ces femmes, a écrit : "il ne s'agit pas de femmes dociles, il s'agit de lionnes. Elles ont chacune une histoire, une expérience sociale et un caractère"³⁸. Il faut savoir que les extrémistes capitalisent sur le désir de certaines femmes d'appartenir à un monde homogène, exempt d'exclusion. Selon Boutih, les besoins d'anticonformisme et de singularisation font indéniablement partie des motivations qui poussent les femmes à rejoindre de tels groupes³⁹. Ces besoins sont alimentés par l'incapacité de ces femmes à se construire une image positive d'elles-mêmes, au vu des idéaux sociaux, notamment

en termes de performance et de consommation. En s'investissant dans d'autres idéaux culturels, elles tentent de réhabiliter l'image viciée qu'elles avaient d'elles-mêmes, " ce terreau fertile pour toute forme de fanatisme"⁴⁰. Elles s'inscrivent ainsi dans un processus de "désaffiliation, réaffiliation et appartenance"⁴¹. Par conséquent, les femmes nouvellement radicalisées tentent d'imposer leurs nouvelles normes aux autres personnes de leur entourage. Il est question pour elles de "revendiquer leur appartenance à un anti-modèle, à une contre-culture qui s'oppose aux figures traditionnelles de l'autorité"⁴² et deviennent, de ce fait, vectrices de transmission culturelle et religieuse.

En matière de socialisation primaire, ce sont surtout les schémas de défaillance du système familial et d'effritement de sa structure traditionnelle qui font l'objet de prédation de plusieurs recruteurs, dont la construction du discours appelle à agir contre ce fléau. Cela trouve écho auprès de plusieurs jeunes filles, dont les expériences familiales sont marquées soit par l'échec, soit par des épisodes de violence. Khosrokhavar alerte sur la forte récurrence de familles sans chefs parmi les candidates au djihad⁴³. On assiste alors au déplacement des sentiments de perte, d'abandon, d'incompréhension, de frustration et de victimisation sur le monde extérieur. Les crises sont connues pour être ponctuées par la "recherche d'excès", nécessaire au comblement du vide interne et à la réparation de la fragilité narcissique, responsable

³⁸ Matthieu Suc, *Femmes de djihadistes: au cœur du terrorisme français : récit*. (Paris : Fayard, 2016).

³⁹ Thierry Toutin, "Quête identitaire et repli Communautaire". *Criminalistique* 1 (2018): 26-30, <https://www.cairn.info/revue-criminalistique-2018-1-page-26.htm>

⁴⁰ Jean Chambry, "Regard d'un psychiatre sur le processus psychique de la radicalisation", *Rhizome* 59, 1 (2016): 74-77. DOI: 10.3917/rhiz.059.0074.

⁴¹ Institut Nationale des Hautes Etudes Sécurité et Justice, "Radicalisation islamiste et filières djihadistes: Prévenir détecter et traiter". (Paris : Groupe de Diagnostic Stratégique n°3, 26ème Session Nationale, 2015).

⁴² Hamza, "Femmes jihadistes, actrices à part entière ou simples victimes ?"

⁴³ Farhad Khosrokhavar et al., "La prison face au Jihad". *Esprit Editions* 2 (2016): 58-71, https://www.cairn.info/revue-esprit-2016-11-page-58.htm?try_download=1; Pechriggl, "Corps transfigurés. Stratifications de l'imaginaire des sexes/genres."

de la précarisation de la relation à la foi et de "l'exacerbation de l'apathie et de la quête d'éternité et de sécurité primitive"⁴⁴.

Selon Duhamel et Ledrait, l'externalisation du conflit familial dans lequel les jeunes filles se retrouvent généralement désarmées, leur permet de s'imaginer en "agents de l'ordre et de la justice" et de faire valoir des valeurs idéalisées qui entretiennent l'illusion d'affranchissement de tout lien familial, tout en renouant avec le bénéfice de l'enfance"⁴⁵. Cet engagement pousse les jeunes filles à exposer leurs vies au danger et à prendre des risques à hauteur de l'angoisse qui les ronge intérieurement. Il s'agit là d'une des raisons explicatives de leur départ à l'aventure. Les aspirations héroïques qu'elles nourrissent leur "donnent la possibilité de se soustraire à la médiocrité et à l'anonymat qui caractérisent leur quotidien et à faire partie d'une certaine élite [groupe]"⁴⁶.

En faisant le lien avec ce qui a été précédemment dit sur les ruptures et traumatismes familiaux, l'extrémisme violent chez les femmes apparaît comme la conséquence directe ou indirecte d'une violence traumatique. Boutih, dans son étude sur le sujet, dresse le profil de femmes "ayant connu une enfance difficile, en raison de l'absence du père, et parfois pour cause d'abus"⁴⁷. Des tendances suicidaires et suspicions de maladies mentales ont également été rapportées. Selon Duhamel et Ledrait, nombreuses sont les femmes radicalisées qui présentent des antécédents d'automutilation ou de comportements suicidaires. C'est par la radicalisation que ces manifestations violentes, initialement tournées contre

soi, s'extériorisent et s'instrumentalisent, jusqu'à s'exercer sur d'autres personnes déshumanisées et objectivées⁴⁸.

Selon cette même source, la figure du "mécristant", assure, dans cette configuration, une fonction contra-phobique dès lors qu'elle permet à l'angoisse de la mort de se fixer sur un objet. La haine portée à cette figure permet de soulager l'état de tension interne née de la prédisposition à mourir, d'une part et de la peur de la mort, d'autre part⁴⁹. La lutte contre la peur de mourir se traduit par un sentiment de toute-puissance qui permet de transposer ses souffrances internes sur la scène sociale.

Toujours sur le plan familial, on apprend que les femmes issues de familles patriarcales et hyper protectrices, socialement stigmatisées pour avoir eu des relations sexuelles hors mariage, se verront ainsi offrir une chance de "rédemption" par la voie du martyr. Mourir dans une attaque permet de rétablir l'honneur de toute la famille et d'aucuns iront même jusqu'à attribuer à la radicalisation une fonction socialement réconciliatrice. En Tunisie et du moins en théorie, faillir à protéger son "honneur" ne revêt aucun caractère criminel. Mais, même si nous ne disposons pas d'études suffisantes sur la question, on sait que les rapports sexuels hors mariage continuent d'être socialement et légalement prohibés. Il est plausible d'établir des similitudes avec les travaux précédemment mentionnés, en lien avec des filles "ayant perdu leur honneur". La vengeance peut, elle aussi, constituer un facteur de radicalisation⁵⁰.

⁴⁴ Vincent Di Rocco et Magali Ravit, "Une croyance devenue folle", *New psychosociology journal* 16, 2 (2013): 87-94. DOI: 10.3917/nrp.016.0087.

⁴⁵ Cindy Duhamel et Alexandre Ledrait, "Djihad au féminin : promesse d'une solution aux éprouvés pubertaires", *Adolescence* 35, 2 (2017): 413-432. <https://www.cairn.info/revue-adolescence-2017-2-page-413.htm>

⁴⁶ Cité par Toutin, "Quête identitaire et repli Communautaire", p.24.

⁴⁷ Cité par Toutin, "Quête identitaire et repli Communautaire", 27.

⁴⁸ Cindy Duhamel et Alexandre Ledrait, "Djihad au féminin : promesse d'une solution aux éprouvés pubertaires", *Adolescence* 35, 2 (2017): 413-432. <https://www.cairn.info/revue-adolescence-2017-2-page-413.htm>

⁴⁹ Duhamel et Ledrait, "Djihad au féminin : promesse d'une solution aux éprouvés pubertaires."

⁵⁰ Fethi Benslama, *La guerre des subjectivités en islam*. (Fecamp: Line Editions, 2014).

On ne peut écarter les pressions sociales exercées sur les jeunes filles pour qu'elles se marient, ce qui pourrait les pousser à se rallier à des groupes extrémistes violents, le mariage étant perçu comme objectif ultime de l'existence sociale des femmes. Des études menées en Tunisie⁵¹ montrent l'importance que revêt le mariage pour les femmes, dont le statut reste conditionné par cette institution. En Tunisie, le célibat n'est pas très socialement acceptable et est appréhendé par la gent féminine. Aussi, rester vierge jusqu'au mariage est encore une préoccupation de premier ordre pour certaines familles et jeunes filles. Cela révèle la grande difficulté pour ces jeunes filles de s'investir dans des relations amoureuses et de vivre leur sexualité en dehors du cadre matrimonial.

Par conséquent, on a vu émerger un grand nombre d'agences matrimoniales, en Irak comme en Syrie, sous les auspices de l'Etat Islamique. Dans leur propagande, ces agences font miroiter la promesse de mariage à de jeunes filles à la recherche d'un mari, la bénédiction divine et le paradis en prime⁵². A l'inverse, il est plutôt valorisant pour les hommes d'avoir des relations sexuelles en dehors du cadre matrimonial. Le célibat étant moins contraignant pour la gent masculine⁵³, on comprend pourquoi ces réseaux s'emploient à faciliter aux hommes l'accès à des relations sexuelles occasionnelles. Nous disposons d'informations attestant de l'existence de ce genre d'agences en Tunisie, mais pour l'heure, nous ne disposons d'aucune donnée à ce sujet.

⁵¹ Yosra Nemlaghi, "Des femmes militent pour le retour de la polygamie en Tunisie", Mr. Kapitalis, 21 janvier 2019, <http://kapitalis.com/tunisie/2019/01/21/des-femmes-militent-pour-le-retour-de-la-polygamie-en-tunisie/>

⁵² Hamza, "Femmes djihadistes, actrices à part entière ou simples victimes ?"

⁵³ Se référer à la chanson palestinienne "jasadak-hom"

4. RECOMMANDATIONS

Il est très important, pour nous, de poursuivre nos recherches sur les causes profondes explicatives de la radicalisation des femmes, de l'impact que peut avoir la propagande, de la logique qui la sous-tend et des moyens à mettre en œuvre pour mieux lutter contre la violence faite aux femmes. L'élaboration de réponses appropriées, à même de protéger les groupes vulnérables et de lutter contre les inégalités entre les sexes dans les régions marginalisées, devrait faire l'objet de toutes les priorités pour que de nouvelles initiatives soient prises, notamment en lien avec les programmes de prévention.

Plusieurs termes et concepts, comme la citoyenneté, la laïcité et l'intégration, ont été évoqués en lien avec les actions et programmes prévues pour contrer ce qui est devenu un véritable fléau communautaire. A des fins de cohérence, il importe que ces termes et concepts soient examinés en profondeur et correctement assimilés.

Plusieurs actions préventives et correctives ont été entreprises dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent en Tunisie. A ce titre, chaque administration, en fonction de ses prérogatives et champ d'action, a proposé et mené une série d'actions. Une stratégie a également été élaborée pour coordonner les efforts des différentes parties prenantes et aider à l'adoption d'une vision commune et à la mise en œuvre d'actions coordonnées.

A la demande du CREDIF, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère des Affaires Religieuses, du Ministère des Affaires Sociales et de l'Observatoire National de la Jeunesse, nous avons procédé à l'examen des différents rapports établis en lien avec les programmes de lutte contre l'extrémisme violent et proposé une classification des actions pertinentes selon cinq axes :

- La description : l'objectif consiste à disposer des moyens nécessaires à une meilleure description de

l'extrémisme violent. Diverses parties prenantes ont participé à la compilation de statistiques, bases de données, enquêtes et rapports.

- La protection : il s'agit de renforcer la sécurité au niveau des frontières et d'intensifier les interventions sur terrain pour démanteler les cellules terroristes, dormantes ou actives.
- La réflexion : un effort doit être déployé pour une mise en commun des connaissances disponibles. Des conférences, journées d'étude et séminaires ont été organisés à ce propos.
- La formation : l'organisation de sessions de formation pour doter les parties prenantes d'outils leur permettant de contrer l'expansion de l'idéologie extrémiste et de venir en aide à toute personne endoctrinée ou susceptible de l'être (jeunes enfants, familles vulnérables, etc.).
- La législation : de nouvelles lois antiterroristes ont été promulguées. Il s'agit, maintenant, de renforcer le cadre réglementaire régissant l'égalité des sexes. Le gouvernement devrait mettre en œuvre des stratégies éducatives spécifiques pour contrer les phénomènes de radicalisation, en particulier en faveur des femmes victimes de violence.
- Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour tenter de comprendre pourquoi les jeunes filles "ayant perdu leur honneur" aspirent à la rédemption par le martyre et, à cette fin, s'engagent dans des groupes d'extrémisme violent.

Destinées au gouvernement

- Le gouvernement devrait élaborer et mettre en œuvre des programmes fondés sur le genre pour contrer la radicalisation et assurer la réhabilitation et la réintégration des extrémistes violents. Les agences des Nations Unies concernées devraient contribuer à ces efforts et veiller à ce que les

dimensions sexospécifiques soient toujours prises en compte, de sorte à renforcer l'égalité entre les sexes et à éviter tout stéréotype sexiste.

- Le gouvernement et les organes réglementaires devraient solliciter la société civile, y compris les groupes de femmes, les jeunes et les experts et les amener à mettre en commun leurs idées et connaissances en lien avec les bonnes pratiques de maintien de la cohésion sociale et de promotion de l'égalité entre les sexes.
- L'égalité des sexes est essentielle à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent. Les initiatives visant à promouvoir l'égalité entre les sexes devraient être mises au point et en œuvre de concert avec toutes les parties prenantes, tant au niveau local que national, afin d'être acceptées et entérinées par la société tunisienne, sans que cela ne menace l'identité du pays ou ne soit politiquement instrumentalisé.
- Les efforts législatifs en cours devront être maintenus, de sorte à ce que les lois servent à distinguer le légal de l'illégal : des mécanismes de contrôle devraient être mis en place aux niveaux local, régional et national pour garantir l'application de la loi réprimant la violence faite aux femmes. Il importe également d'organiser des sessions de formation sur les dimensions sexospécifiques de la violence et les réponses nécessaires au bénéfice des représentants de la loi.
- Il importe d'encourager les attitudes égalitaires envers les femmes, en soutenant la participation active et visible des femmes dans la sphère publique (police, armée, sports, médias, etc.) et dans les prises de décisions de nature politique.
- Il importe d'associer la société civile à l'élaboration des programmes de prévention, y compris les groupes de femmes.

5. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Aburumman M. et H. Abuhnia. "Adoratrices du Jihad. Groupement de femmes d'Al Qaida à Daesh". Jordanie, 2015.

Al Gharbi, Iqbâl. "De la femme kamikaze au Djihad du sexe : une guerre faite sur le corps des femmes". Tunis : Université la Zitouna, 2015. <http://womeninwar.org/wordpress/wp-content/uploads/2015/08/Beirut/7/Iqbal%20Al-Gharbi%20-%20De%20la%20femme%20kamikaze%20au%20Djihad%20du%20sexe.pdf>

Bajec, Alessandra. "Tunisia moves further in gender equality, pleas for women's inheritance". TRT World, 19 février 2018, <https://www.trtworld.com/magazine/tunisia-moves-further-in-gender-equality-pleas-for-women-s-inheritance-15316>

Bel Haj Ali, Amel. "Tunisie éducation : séparation des sexes dans les établissements scolaires, un phénomène gravissime". Web Manager Center, 3 février 2018, <https://www.webmanagercenter.com/2018/02/03/415538/tunisie-education-separation-des-sexes-dans-les-etablissements-scolaires-un-phenomene-gravissime/>

Benslama, Fethi. La guerre des subjectivités en islam. Fecamp : Line Editions, 2014.

Blaise, Lilia. "Tunisia takes a big step to protect women from abuse". New York Times, 1 août 2017, <https://www.nytimes.com/2017/08/01/world/africa/tunisia-women-domestic-violence.html>

Boubakeur, Amel. "Les facteurs idéologiques et religieux de l'extrémisme violent". Scribouille, 15 mars 2018, <https://scribouillenews.com/2018/03/15/les-facteurs-ideologiques-et-religieux-de-lextremisme-violent/>

Boukhayatia, Rihab. "Ces tunisien(ne)s trentenaires pas encore marié(e)s : Par choix ou faute de choix?". Huffpost Maghreb, 8 janvier 2019, https://www.huffpostmaghreb.com/entry/ces-tunisiens-trentenaires-pas-encore-maries-par-choix-ou-faute-de-choix_mg_5c335b6fe4b0d75a98331f94

Bourdier, Maxime. "Nombre, origine... Les affolants chiffres des djihadistes en Syrie ont été publiés". Huffington Post, 8 décembre 2015, http://www.huffingtonpost.fr/2015/12/08/jihadistes-syrie-combattants-etrangeurs-nombre-origine-etat-islamique-Daech_n_8747236.html

Bouzar, Dounia. La vie après Daesh . Ivry-sur-Seine : Workshop Editions, 2015.

Bromberg, Marcel and Alain Trognon. Psychologie sociale. Malakoff: Dunod, 2004.

Bsibes, Chaima. "Tunisie, Foire du livre 2012 : Forte présence du livre religieux". Mr. Tekiano, 11 novembre 2012, <https://www.tekiano.com/2012/11/11/tunisie-foire-du-livre-2012-forte-presence-du-livre-religieux/>

Casutt, Géraldine. "Les femmes musulmanes dans l'ombre du jihad : une armée de roses entre soutien visible et invisible à l'utopie jihadiste dans une conception féminine du fard al ayn". Thèse en sociologie, Université de Freiburg, 2015.

Cardi, Coline et Genevière Pruvost. "La violence des femmes, occultations et mises en récit". Penal Field 8 (2011): 8-48. <https://journals.openedition.org/champpenal/8039?lang=en>

Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentation et d'Informations sur les Femmes (CREDIF). "La violence fondée sur le genre dans l'espace public". Tunis : Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Agées, 2016.

Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentation et d'Informations sur les Femmes (CREDIF) le Bureau ONU Femmes. "Etat des lieux de la mise en œuvre de la résolution 1325 en Tunisie" [Etude sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies]. Tunis : Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Agées, 2017. <https://maghreb.unwomen.org/fr/ressources-medias/publications/2017/07/etat-des-lieux-fps-vf#view>

Chambry Jean. "Regard d'un psychiatre sur le processus psychique de la radicalisation". *Rhizome* 59, 1 (2016): 74-77. DOI: 10.3917/rhiz.059.0074.

Cherif, B. "Le mariage coutumier gagne du terrain chez les salafistes tunisiens". *Mr. Kapitalis*. 30 janvier 2013, <http://www.kapitalis.com/societe/14191-le-mariage-orfi-coutumier-gagne-du-terrain-chez-les-salafistes-tunisiens.html>

Dalmaso, Emanuela et Francesco Cavatorta. "Democracy, Civil Liberties and the Role of Religion after the Arab Awakening : Constitutional Reforms in Tunisia and Morocco". *Mediterranean Politics* 18, no. 2 (2013): 225-41

Deswarte, Elizabeth. "Les abats à l'épreuve des normes". *Social psychology*, 2015, <https://www.psychologie-sociale.com/index.php/fr/experiences/les-normes/99-les-abats-a-l-epreuve-des-normes>

Di Rocco, Vincent et Magali Ravit. "Une croyance devenue folle". *New psychosociology journal* 16, 2 (2013): 87-94. DOI: 10.3917/nrp.016.0087.

Dufourcq Brana, Maya, Alexandre Pascal et Nicolas Gueguen. "Déclaration de liberté et pied-dans-la-porte". *International Journal of Social Psychology* 1, 3 (2006): 173-184. <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-psychologie-sociale-2006-3-page-173.htm>

Duhamel, Cindy and Alexandre Ledrait. "Djihad au féminin: promesse d'une solution aux éprouvés pubertaires" [Feminine Jihad: promise of a solution to the proven pubertal]. *Adolescence* 35, 2 (2017): 413-432. <https://www.cairn.info/revue-adolescence-2017-2-page-413.htm>

Eltahawy, Mona. "Seven years after the Arab spring, Tunisia is leading another revolution on women's rights". *Washington Post*, 31 janvier 2018, https://www.washingtonpost.com/news/global-opinions/wp/2018/01/31/seven-years-after-the-arab-spring-tunisia-is-leading-another-revolution-on-womens-rights/?noredirect=on&utm_term=.791e2654708f

Ghanouchi, Rached. *La femme entre le Coran et la réalité des musulmans*. Tunis: 2012.

Girandola, Fabien et Robert-Vincent Joule. "La communication engageante : aspects théoriques, résultats et perspectives". *L'annee psychologique* 112 (2012): 115-143.

Gribaa, Boutheina et Giorgia Depaoli. "Profil genre de la Tunisie". Tunis: Gouvernement Tunisien et Union Européenne, 2014, http://eeas.europa.eu/delegations/tunisia/documents/page_content/profil_genretunisie_2014_courte_fr.pdf.

Haddad, Gérard. *Dans la main droite de Dieu, Psychanalyse du fanatisme*. Paris : First parallel, 2015.

Hamza, Nabila. "Femmes jihadistes, actrices à part entière ou simples victimes?". Tunis, 2016.

Héritier, Françoise. *Masculin, Féminin, la pensée de la différence*. Paris : Odile Jacob, 1996.

Huffpost Maghreb. "L'association des imams des mosquées appelle à un prêche du Vendredi unifiée, en l'opposition à l'égalité dans l'héritage". *Huffpost Maghreb*, 14 mars 2018, https://www.huffpostmaghreb.com/2018/03/14/association-imams-opposit_n_19370306.html

Human Rights Watch. "Tunisia: Landmark Action on Women's Rights." New York : Human Rights Watch 30 avril 2014, <https://www.hrw.org/news/2014/04/30/tunisia-landmark-action-womens-rights>.

Kausch, Thomas. "L'esclavage de Daech. Le destin des femmes yézidies." Kurdish Institute of Paris, 5 février 2019, <https://www.institutkurde.org/info/esclaves-de-daech-le-destin-des-femmes-yezidies-1232551401>

Kerrou, Mohamed. "Trois questions pour comprendre la polémique autour des successions et du mariage de la musulmane avec le non-musulman." Huffpost Maghreb, 8 août 2017, https://www.huffpostmaghreb.com/mohamed-kerrou/trois-questions-pour-comprendre-la-polemique-autour-des-successions-et-du-mariage-de-la-musulmane-avec-le-non-musulman_b_17866200.html

Khosrokhavar, Farhad, Antoine Garapon, Ouisa Kies, Guillaume Monod, Jean-Louis Schlegel, Elyne Etienne et Jonathan Chalié. "La prison face au Jihad." Esprit Editions 2 (2016): 58-71, https://www.cairn.info/revue-esprit-2016-11-page-58.htm?try_download=1

Le Monde. "Un député Tunisien critiqué pour avoir qualifié l'excision d'opération esthétique." Le Monde, 11 mars 2013, https://www.lemonde.fr/tunisie/article/2013/03/11/un-depute-tunisien-critique-pour-avoir-qualifie-l-excision-d-operation-esthetique_1846106_1466522.html

Meftah, Samah. "Les promesses illusives du mariage coutumier." Turess, 8 juillet 2012, <https://www.turess.com/fr/letemps/67691>

Milgram, Stanley. Soumission à l'autorité. Paris : Calmann-Lévy, 1976.

Moscovici, Serge. "Psychologie des minorités actives." EcoRey 42: (2015): 5-14. <https://www.cairn.info/revue-ecorev-2015-1-page-5.htm>

Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice. "Radicalisation islamiste et filières djihadistes : Prévenir détecter et traiter." Paris : Groupe de Diagnostic Stratégique n°3, 26ème Session Nationale, 2015.

Nemlaghi, Yosra. "Des femmes militent pour le retour de la polygamie en Tunisie." Mr. Kapitalis, 21 janvier 2019, <http://kapitalis.com/tunisie/2019/01/21/des-femmes-militent-pour-le-retour-de-la-polygamie-en-tunisie/>

Office National de la Famille et de la Population. "Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes en Tunisie." Tunis : Ministère de la Santé, 2010. <http://www.medicities.org/documents/10192/54940/Enqu%C3%AAt+ Nationale+ Violence+ envers+ les+ femmes+ + Tunisie+ 2010.pdf>

Pechriggl, Alice. "Corps transfigurés. Stratifications de l'imaginaire des sexes/genres." Ouverture philosophique (2001): 283-285. <https://journals.openedition.org/clio/629>

République Tunisienne. "Loi organique n°2017-58 portant élimination de la violence à l'égard des femmes." République Tunisienne, 2017.

Sallon, Helen. "Ansar Al-Shariah (Tunisia)." Le Monde, 17 mai 2013, https://www.lemonde.fr/tunisie/article/2013/05/17/ansar-al-charia-le-djihadisme-au-defi-de-la-tunisie_3261898_1466522.html

Sjoberg, Laura et Caron Gentry. "Reduced to bad sex : Narratives of violent women from the Bible to the war on Terror." International Relations 22, 1 (2008): 5-23, DOI: 10.1177/0047117807087240

Sjoberg, Laura et Caron Gentry. *Mothers, Monsters, Whores : Women's Violence in Global Politics*. Londres : Zed Books, 2007.

Slate Afrique. "Tunisie - Le prédicateur de trop?". Slate Afrique, 22 septembre 2015, <http://www.slateafrique.com/616619/tunisie-le-predicateur-de-trop>

Speckhard, Anne. "The emergence of female suicide terrorists." *Studies in Conflict and Terrorism* 31, 11 (2008): 995-1023, DOI: 10.1080/10576100802408121

Suad, Joseph. *Gender and Citizenship in the Middle East*. New York : Syracuse University Press, 1999.

Suc, Matthieu. *Femmes de djihadistes: au cœur du terrorisme français : récit*. Paris : Fayard, 2016.

Toutin, Thierry. "Quête identitaire et repli Communautaire". *Criminalistique* 1 (2018): 26-30, <https://www.cairn.info/revue-criminalistique-2018-1-page-26.htm>

Toutin, Thierry. "Sentiment de mal-être et de frustration". *Criminalistique* 1 (2018): 21-25, <https://www.cairn.info/revue-criminalistique-2018-1-page-21.htm>

Youssef, Maro et Hamza Mighri. "Women's Groups Take on Radicalization in Tunisia." Washington, D.C. : Dotation Carnegie pour la Paix Internationale, 26 mars 2019. <https://carnegieendowment.org/sada/78685>.

Nations Unies. "Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes", 1993. <https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/ViolenceAgainstWomen.aspx>

Comité National des Femmes des Nations Unies en Australie. "Eliminating Violence against Women – it's everyone's responsibility." Comité National des Femmes des Nations Unies en Australie, consulté le 26 août 2019, <https://unwomen.org.au/our-work/focus-areas/eliminating-violence-against-women/>



MONASH
University

MONASH
GENDER
PEACE AND
SECURITY